



STAGE DE VACANCES - OCTOBRE 2018

Dates : **Stage ①**: du lundi 15 octobre au vendredi 19 octobre 2018

Stage ②: du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018

* * *

- **Stage de tennis de 8 ans à 16 ans** (non-compétition)

2h de tennis + 1h de condition physique

Horaires : **le matin** de 09h00 à 12h00 **ou l'après-midi** de 13h00 à 16h00

Prix : membre du club : **Frs. 380.-** / Non-membre : **Frs. 430.-**

* * *

- **Stage kids-tennis**: (enfant de 5 à 7 ans)

1h de tennis de 9h00 à 10h00

Prix : membre du club : **Frs. 150.-** / Non-membre : **Frs. 200.-**

Important : Les stages doivent être réglés au plus tard le premier jour du stage au secrétariat. Possibilité de payer sur place par carte (EC, Postcard, etc.).

----- ✂ -----
Bulletin d'inscription : (à nous retourner à l'adresse ci-dessous avant le 10 octobre 2018).

Je m'inscris au : **stage ①** (15 au 19 octobre) **stage ②** (22 au 26 octobre)

Stage de tennis (matin) : **stage de tennis (après-midi)**: **kids-tennis**:

Nom : Prénom : Age :

Rue : Ville :

N° de téléphone : Niveau tennistique ou classement :

E-mail :

Date : Signature des parents :

Par votre signature, vous acceptez les conditions générales décrites au verso.

Tennis Club Stade-Lausanne, Av. Rhodanie 53, 1007 Lausanne
Tél. 021 616'38'00, fax 021'616'42'88, e-mail : secretariat@tcstadelausanne.ch

Conditions générales

Inscriptions

Les places étant limitées, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

Païement

Le paiement doit être effectué avant le début du stage directement au secrétariat **mais au plus tard le premier jour du stage**. Il est possible de payer par carte EC, Postcard ou cartes de crédit.

Remboursement

Les enfants sont inscrits pour l'ensemble du stage aux dates indiquées sur le bulletin d'inscription. En cas de maladie ou de blessure, le club rembourse les cours qui n'ont pas été suivis sur présentation d'un certificat médical.

Accident

Les enfants doivent être assurés individuellement contre les accidents. Le tennis club décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de blessures qui surviendraient durant les cours.

Surveillance

Les enfants sont sous la surveillance des moniteurs du club durant la durée du stage. En dehors des horaires du stage, le club est déchargé de la responsabilité des enfants.

Accès aux bulles

Pour des raisons de sécurité et afin de ne pas déranger les joueurs, les parents et amis sont priés de ne pas rester sous la bulle pendant les entraînements.

Parking

Les parents sont priés d'utiliser les places de parc de l'Av. Pierre-De-Coubertin (Ouest du Club) d'une durée de 3h avec disque bleu, le parking « Est » étant exclusivement réservé aux détenteurs de macarons.